



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Mairie de MOULINS-LÈS-METZ
6 rue de la mairie
57160 Moulins-lès-Metz

B - Identification du titulaire du marché public

SAS API RESTAURATION
11 rue Albert Einstein
54320 MAXEVILLE

Courriel: christophe.reveille@api-restauration.com
Numéro de téléphone: 07 60 68 16 53
Numéro de SIRET: 477 181010 00935

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

Marché N°03/2022/MLM : Fourniture, livraison de repas en liaison froide et mise à disposition d'un agent

■ **Date de la notification du marché public :** 9 juin 2022

■ **Durée d'exécution du marché public :** 48 mois soit 4 ans à compter du 1^{er} septembre 2022

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 5.5 %
- Montant HT : 100 000,00 € /an
- Montant TTC : 105 500,00 € /an

Soit pour la durée totale du marché :

- un montant total HT : 400 000,00 € HT
- un montant total TTC : 422 000,00 € TTC

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Augmentation du montant maximum annuel pour les périodes n°3 et n°4 du marché initial en raison de l'augmentation des effectifs et de la révision annuelle des tarifs des repas.

Pour rappel les périodes sont définies de la façon suivante :

- Période n°1 : du 01 septembre 2022 au 31 août 2023
- Période n°2 : du 01 septembre 2023 au 31 août 2024
- Période n°3 : du 01 septembre 2024 au 31 août 2025
- Période n°4 : du 01 septembre 2025 au 31 août 2026

Conformément aux articles L.2194-1 alinéa 6 et R2194-8 du Code de la commande publique, la modification du seuil sera répartie de la façon suivante :

- Période n°3 du 01 septembre 2024 au 31 août 2025 :
 - Montant maxi annuel : 110 000 € HT soit 116 050,00 € TTC
- Période n°4 du 01 septembre 2025 au 31 août 2026 :
 - Montant maxi annuel : 128 000 € HT soit 135 040,00 € TTC

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 5,5 %
- Montant HT : 38 000,00 €
- Montant TTC : 40 090,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 9.5%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 5,5 %
- Montant HT : 438 000,00 €
- Montant TTC : 462 090,00 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Christophe Révellé <i>Directeur Régional Lorraine</i>	<i>Paris</i> 22/04/25	ATI RESTAURATION Direction Régionale Lorraine Tel. : 07.60.68.16.53 N° Siret : 47 191 010 00935

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)